## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية People's Democratic Republic of Algeria

Ministry of Higher Education
And Scientific Research
University Abdelhamid Ibn Badis
Mostaganem
Faculty of Nature and Life Sciences
Vice Deanship of the Post-Graduation,

Scientific Research and Foreign Relations



وزارة التعليصم العالصي والبحصث العطم والبحصث العطم حدمعة عبد الحميد بن باديس مستغانم كلية علوم الطبيعة والحياة نائب العميد المكلف بما بعد التدرج، البحث العلمي والعلاقات الخارجية

## NOTE DE SERVICE

## Relative à la soutenance de doctorat en Sciences ou 3<sup>ème</sup> cycle

Il est porté à la connaissance de nos Doctorants en sciences ou 3<sup>ème</sup> cycle LMD que pour déposer le dossier de soutenance, les intéressés doivent déposer leur dossier au niveau du service de la post-graduation de la Faculté (1<sup>er</sup> étage).

## Dossier à fournir pour soutenance de Doctorat en Sciences ou 3ème cycle LMD

- 1. Une copie de la Thèse;
- 2. Un CD qui contient (la thèse + Résumé en 03 langues+ l'article) en PDF et Word;
- 3. Publication (s) dans une revue catégorisée à part ;
- 4. Résumé de la thèse en 3 langues (AR, FR, EN) à part ;
- 5. Proposition du jury à part;
- 6. Formulaire du CERIST;
- 7. Indexation de la revue (Classification A, B, C...)
- 8. Formulaire de déclaration sur l'honneur concernant l'engagement envers les règles d'intégrité scientifique pour la réalisation d'une recherche « non plagiat ». (À télécharger)
- 9. Attestation de conformité de la publication signée par l'encadreur. (À télécharger)
- 10. Annexe N°1 Signée par le Directeur de thèse et le co-directeur s'il existe ;(À télécharger)
- 11. Annexe N°2 signée par le Directeur de thèse et co-directeur s'il existe ; (À télécharger)
- 12. PV du C.F.D comptabilisant les 180 points (Obligatoire pour les doctorants 3ème cycle LMD);
- La charte ou carnet du doctorant (<u>Obligatoire</u> pour les doctorants <u>3ème cycle LMD</u>); (À télécharger)
- 14. Copies de toutes les attestations d'inscriptions consécutives ;
- 15. Copies des diplômes (Bac + licence / ingéniorat+ master/magister);
- 16. Extrait d'acte de naissance.
- 17. Paiement des frais d'inscription provisoire (200 DA) pour les doctorants hors délais.

Cordialement,
Le Vice Doyen,

The state of the s

<u>N.B</u>: Le dossier doit obligatoirement être déposé au niveau du service de la post-graduation de la Faculté.